

Fondation de dons particuliers

Un moyen simple et efficace de soutenir les causes qui vous tiennent à cœur.

Hiver 2015



Le récent discours d'Ed Clark souligne l'importance de la philanthropie



Ed Clark, président et chef de la direction nouvellement retraité de la TD

Le 19 novembre 2014, le président et chef de la direction nouvellement retraité de la TD, Ed Clark, a prononcé un discours à l'Economic Club à Toronto, où il a présenté sa vision personnelle de la philanthropie. Il a, entre autres, affirmé :

« Ce que j'ai à dire est assez simple : c'est une tentative éhontée de vous convaincre, si vous ne l'êtes pas déjà, qu'il est dans votre intérêt général que votre budget philanthropique soit adapté à votre revenu, et non moins important, à votre patrimoine.

Nous sommes très chanceux de vivre dans un pays comme le Canada. Mais il serait mal avisé de ne pas reconnaître l'incidence considérable de la hausse des coûts de logement sur la vie de ceux dont le revenu est inférieur à celui de 50 % de la population... Je me suis rendu compte que si je voulais exercer une influence, je devais appliquer la même approche systématique employée dans le fonctionnement d'une entreprise, à mes activités de bienfaisance. Il me fallait considérer mes dons d'argent et de temps comme une allocation stratégique de ressources...

Ne vous attendez pas à ce que nos politiciens prennent les devants pour chacun de nos problèmes sociaux – à moins que vous ne soyez prêts à leur fournir les fonds supplémentaires pour le faire.

Nous comptons de superbes organismes sans but lucratif – nous devons les soutenir...

Je vous demande trois choses.

Premièrement, réservez une partie de votre budget philanthropique pour les problèmes sociaux. Oui, donnez aux universités qui vous ont aidés vous et vos enfants. Soutenez notre précieux système de santé qui définit le Canada. Et aidez à soutenir nos institutions culturelles. Mais si nous voulons que Toronto soit une ville où il fait bon vivre et dont nous pouvons être fiers, il faut que chacun d'entre nous accorde une part importante aux dons à la société.

Deuxièmement, servez-vous non seulement de votre argent, mais de vos compétences et de vos contacts pour aider à résoudre les maux de notre société... Vous disposez des compétences et des ressources nécessaires pour y arriver. **Troisièmement**, ce faisant, ne dissociez jamais ce que vous faites des personnes, des collectivités, des êtres humains qui sont comme vous et moi, et qui bénéficieront de votre générosité. Cela n'a rien d'abstrait.

Dans ce numéro

Le récent discours d'Ed Clark souligne l'importance de la philanthropie.....	1-2
Un nouveau joueur!.....	2
CanaDon.org – Une idée de cadeau exceptionnelle pour les fêtes.....	3
Les femmes et la philanthropie au Canada : premier rapport de leadership éclairé publié par la TD.....	3
Une première à la cérémonie de remise des diplômes.....	3
Changements à notre conseil d'administration.....	4
Joyeuses fêtes.....	4
La FDP a 10 ans!.....	4

Un nouveau joueur!

Jusqu'à tout récemment, de nombreux projets à l'échelle mondiale étaient difficiles d'accès pour les Canadiens désirant faire un don et être tout de même admissible à un reçu pour don de bienfaisance aux fins de déduction d'impôt dans leur déclaration de revenus du Canada. Bien que plusieurs grands organismes de bienfaisance internationaux au Canada délivrent de tels reçus, bon nombre de Canadiens veulent appuyer différents projets dans le monde ou, dans de nombreux cas, lancer leur propre projet.



Photo : www.iStock.com

La *Charities Aid Foundation* (CAF Canada) existe maintenant au Canada. Il s'agit d'un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada qui cherche à faire évoluer la culture de bienfaisance au pays afin que les Canadiens puissent faire des dons à l'échelle mondiale d'une façon sûre, simple et efficace.

CAF
CANADA

CAF Canada est fondée sur le succès démontré du bureau principal de la CAF, CAF UK, établi en 1924, et de la CAF Global Alliance, qui compte dix bureaux sur six continents.

En tant que membre de la CAF Global Alliance, CAF Canada a accès aux conseils et au soutien d'experts du monde entier, ce qui signifie qu'il est possible d'obtenir des conseils et un soutien opportuns en tout temps.

Tous les projets de CAF Canada font l'objet d'un processus de diligence raisonnable unique, éprouvé, et digne de confiance, comptant 100 étapes, dont celle de comparer à l'aide d'une base de données les noms des membres du conseil d'administration et du personnel de l'organisation à une liste de surveillance comptant plus de 400 noms. CAF Canada se conforme aux normes d'éthique et aux lois canadiennes, et son processus de validation rigoureux reflète son engagement à être un organisme intègre et digne de confiance.

COMMENT FAIRE...

Trouvez un projet : Faites un don à un fonds d'aide à des projets internationaux (*International Project Fund* ou IPF) existants. Chaque IPF est affecté à un projet que CAF Canada a créé pour un de ses organismes partenaires. Les donateurs peuvent verser une cotisation dans un tel fonds pour aider CAF Canada à mettre en œuvre ces projets.

Appuyez un nouveau projet : Communiquez avec CAF Canada et déterminez la région géographique ou le problème social que vous souhaitez cibler. À l'aide de son vaste réseau d'ONG partenaires et du soutien d'autres bureaux de la CAF, CAF Canada trouvera ou suggérera un fonds correspondant à vos critères. S'il s'agit d'un nouveau projet, CAF Canada sélectionnera une organisation et élaborera un projet répondant le mieux possible aux critères choisis.



Photo : www.iStock.com

En tant qu'organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'ARC et autorisé à émettre des reçus officiels pour don de bienfaisance, CAF Canada se conforme à la réglementation et aux normes relatives à la protection des renseignements personnels et aux normes d'éthiques canadiennes. Vous pouvez faire un don directement à CAF Canada et recevoir un reçu d'impôt pour don de bienfaisance pour un projet à l'échelle mondiale. Vous pouvez également verser les dons de la Fondation de dons particuliers à CAF Canada pour lancer un nouveau projet ou appuyer un projet existant. Pour obtenir des renseignements sur CAF Canada, veuillez visiter www.cafcanada.ca ou écrire à joanne.ryan@td.com.

Le récent discours d'Ed Clark souligne l'importance de la philanthropie

Suite de la page 1

Je ne vous demande pas de changer le monde, mais je sais que nous pouvons changer le monde où nous vivons. »

Pour obtenir la version complète du discours donné par Ed Clark à l'Economic Club of Canada, visitez <http://www.unitedwaytoronto.com/edclark> ou écrivez à joanne.ryan@td.com.

CanaDon.org – Une idée de cadeau exceptionnelle pour les fêtes

Par Paul Nazareth, vice-président, Engagement communautaire, CanaDon

Connaissez-vous CanaDon.org? Nous sommes un organisme de bienfaisance venant en aide aux organismes de bienfaisance, et, depuis le lancement de notre service en ligne il y a 14 ans, près d'un million de Canadiens ont fait des dons au moyen de CanaDon. Ensemble, les Canadiens ont donné plus de 400 millions de dollars pour de petites et grandes causes grâce au site CanaDon.org. Cette année, nous avons lancé un tout nouveau site Web intégrant de nouvelles technologies pour aider les organismes de bienfaisance à accepter les dons et



pour permettre aux gens d'amasser des fonds pour les causes qui leur tiennent à cœur. Il est également possible de créer son propre site Web personnalisé. Nous aidons également des milliers de Canadiens à créer et à donner des cartes-cadeaux destinées à un organisme de bienfaisance pour les fêtes ou une occasion spéciale. Si votre liste de cadeaux comprend des gens qui n'ont besoin de rien, vous pourriez leur offrir une carte-cadeau CanaDon.org. Vous recevrez le reçu pour don de bienfaisance et la personne à qui vous donnez la carte-cadeau pourra choisir l'organisme de bienfaisance qui recevra les fonds. Pour en savoir davantage, visitez CanaDon.org.

Les femmes et la philanthropie au Canada : premier rapport de leadership éclairé publié par la TD

Les femmes tiennent un rôle de plus en plus important sur le plan des dons de charité et de la philanthropie au Canada. Le rapport intitulé « Du temps, de la générosité, du talent : Les femmes canadiennes et la philanthropie » analyse les rôles, les attitudes et les attentes des Canadiennes philanthropes. Ce document a été produit dans le cadre du programme de leadership éclairé « Votre histoire, votre avenir » destiné aux investisseuses et représente un pilier de la stratégie de la TD à l'égard des investisseuses, qui est une vaste initiative visant à mieux comprendre et à mieux répondre aux besoins de placement des Canadiennes. Les principales conclusions tirées de ce rapport incluent les statistiques et les faits intéressants suivants :

- Les Canadiennes contrôlent approximativement un tiers du patrimoine des ménages au Canada ou un actif total d'environ 3,2 billions de dollars.
- Au cours des cinq dernières années, le nombre de donatrices a nettement surpassé le nombre de donateurs au Canada.
- Environ 350 000 femmes au Canada ont la volonté et les ressources financières nécessaires pour faire un don important.
- Les femmes bien nanties sont près de deux fois plus susceptibles que les hommes de considérer la capacité de faire des dons de bienfaisance comme l'un des aspects les plus satisfaisants d'être à l'aise financièrement.
- On estime qu'entre 2012 et 2022, 896 milliards de dollars circuleront entre les générations au Canada, et qu'environ 600 milliards de dollars iront aux femmes en tant qu'épouses, filles ou conjointes.



Photo : www.thinkstock.com

Pour consulter une copie intégrale du rapport, visitez <http://www.tdwaterhouse.ca/francais/document/PDF/tdw-pgf-les-femmes-canadiennes-et-la-philanthropie.pdf>

Une première à la cérémonie de remise des diplômes

La Journée nationale de la philanthropie était le samedi 15 novembre. Il était donc tout indiqué qu'en ce même jour où avait lieu la cérémonie de remise des diplômes de l'Université Carleton, sept personnes deviennent les premiers titulaires d'une maîtrise en gestion philanthropique et d'organismes à but non lucratif au Canada. À l'été 2013, l'Université Carleton a lancé le premier programme de maîtrise en gestion philanthropique et d'organismes à but non lucratif au pays. Il existe 168 programmes de cette nature aux États-Unis, mais au Canada, le programme de l'Université Carleton est le seul du genre.



Carleton | **Philanthropy and Nonprofit Leadership**
UNIVERSITY

Nous tenons à féliciter les diplômés hautement qualifiés, qui sont maintenant prêts à devenir la prochaine génération de dirigeants dans le secteur caritatif au Canada. Nous nous réjouissons à l'idée de tirer parti de leur créativité et de leur expertise dans le cadre de leur nouveau rôle visant à aider à bâtir l'avenir de la philanthropie au Canada.

Changements à notre conseil d'administration



Joanna Mazin

La Fondation de dons particuliers est heureuse d'accueillir Joanna Mazin comme nouvelle membre du conseil. M^{me} Mazin travaille au sein de l'équipe de soutien pour les clients à valeur nette élevée des Services-conseils de Gestion de patrimoine TD. Elle s'emploie activement à fournir des rapports et de la recherche sur la planification successorale et la planification de l'assurance pour les particuliers et les propriétaires d'entreprise au Canada. Elle est également membre du Barreau de l'Ontario et a exercé le droit au sein du groupe Fiducies, testaments, successions et œuvres de bienfaisance à Fasken, Martineau, DuMoulin LLP avant d'entrer au service de la TD. Elle a rédigé et a contribué à la rédaction d'articles dans plusieurs publications locales et nationales touchant le droit successorale. Elle a également donné des séminaires sur les dons de bienfaisance organisés par l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés. Avant d'étudier à la faculté de droit, elle a obtenu une maîtrise ès arts de l'Université Columbia et occupé des fonctions de marketing et de collecte de fonds pour un certain nombre de grands organismes voués aux arts, notamment le Museum of Modern Art de New York et le Musée des beaux-arts du Canada à Ottawa. Nous sommes heureux d'accueillir M^{me} Mazin en tant que nouvelle membre du conseil d'administration et sommes impatients de tirer parti de ses compétences et de son expérience.

Le conseil d'administration tient à remercier Ari Levy pour ses services au cours des cinq dernières années. Étant donné son expérience à titre d'analyste financier agréé et d'avocat, M. Levy a généreusement transmis ses connaissances et sa vaste expertise en matière de placements; il a également assuré une excellente surveillance fiduciaire. Nous le remercions et lui sommes reconnaissants pour sa participation au conseil de la FDP.



Photo : www.iStock.com

La FDP a 10 ans!



En octobre 2004, la Fondation de dons particuliers (FDP) a été mise en place par la TD en tant que premier fonds à vocation arrêtée lancé par une institution financière au Canada. Cet automne marque notre 10^e anniversaire! La FDP est une solution de rechange simple et avantageuse sur le plan fiscal pour établir une fondation privée afin de laisser des dons en héritage et d'appuyer les causes qui vous tiennent à cœur. Il est désormais plus facile de créer une fondation, puisqu'un minimum de seulement 10 000 \$ est requis pour établir un fonds au sein de la FDP. La FDP compte plus de 750 fonds à vocation arrêtée par le donateur et continue de croître. Elle a reçu des dons de plus de 240 millions de dollars et a distribué plus de 75 millions de dollars à des organismes de bienfaisance. Nous en sommes très fiers! Au nom du conseil d'administration, nous aimerions vous remercier de votre générosité et de votre engagement à élaborer un plan philanthropique à long terme et à soutenir nos collectivités.



Photo : © Greg Pacek

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et de vos commentaires.

Veillez les adresser à joanne.ryan@td.com ou composer le **1-866-866-5166** ou le **416-308-6735**.

Jo-Anne Ryan, vice-présidente, Philanthropie, Services-conseils philanthropiques, Gestion de patrimoine TD et directrice générale, Fondation de dons particuliers

www.tdwaterhouse.ca/fr/donsparticuliers



Les renseignements aux présentes sont en date de décembre 2014 et ont été fournis par Gestion de patrimoine à des fins d'information seulement. Ces renseignements proviennent de sources jugées fiables. Lorsque de tels renseignements sont fondés en partie ou en totalité sur des renseignements provenant de tiers, leur exactitude et leur exhaustivité ne sont pas garanties. Le présent document n'a pas pour but de fournir des conseils personnels financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies en matière de placement, de négociation ou de fiscalité devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Gestion de patrimoine TD, La Banque Toronto-Dominion ainsi que les membres de son groupe et ses entités liées ne peuvent être tenus responsables des erreurs ou omissions que pourrait contenir ce document, ni des pertes ou dommages subis.

Tous les produits et services de tiers mentionnés ou annoncés dans le présent bulletin sont fournis par la société ou l'organisme dont il est fait mention. Bien que ces produits et services puissent s'avérer des outils précieux pour l'investisseur indépendant, Gestion de patrimoine TD ne recommande aucun de ces produits et services en particulier. Ce n'est que par souci de commodité pour ses clients que Gestion de patrimoine TD met à leur disposition les produits et services de sources externes mentionnés. Gestion de patrimoine TD ne sera tenue responsable d'aucune réclamation, perte ou dommage découlant de leur achat ou utilisation.

Les services de Fondation de dons particuliers, une société de bienfaisance indépendante sans but lucratif, sont offerts en collaboration avec Gestion de patrimoine TD. Gestion de patrimoine TD représente les produits et les services offerts par TD Waterhouse Canada Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants), Gestion privée TD Waterhouse Inc., Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD (proposés par La Banque Toronto-Dominion) et Services fiduciaires privés, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Société Canada Trust).

Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.